

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 18 janvier 2006 de M<sup>mes</sup> Martine Sumi-Viret, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo, MM. René Grand, Roman Juon, David Metzger, M<sup>me</sup> Annina Pfund, MM. Thierry Piguët, Jean-Charles Rielle, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno et Nicole Valiquer Grecuccio, acceptée par le Conseil municipal le 10 octobre 2007, intitulée: «Mieux gérer les eaux de pluie: Genève a un rôle pionnier international à jouer».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de tout mettre en œuvre en s'associant aux projets de l'Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie (International Rainwater Harvesting Alliance – IRHA) pour que la Ville de Genève partage son expérience de la gestion des eaux de pluie sur son territoire, l'améliore par des projets novateurs et participe concrètement au changement des consciences, afin que la pluie soit considérée comme une ressource dont il faut prendre conscience et qu'il faut apprendre à mieux gérer.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif rejoint les motionnaires dans leurs constats relatifs aux graves problèmes de crise de l'eau dans le monde, en particulier les pénuries d'eau et l'inaccessibilité à une eau potable qui frappent une part de la population mondiale<sup>1</sup>.

En matière de gestion de l'eau, le Conseil administratif est pleinement conscient des défis liés à la protection, à l'approvisionnement et à la qualité de l'eau douce, que ce soit au niveau global ou local. Cette préoccupation s'exprime d'ailleurs dans la volonté du Conseil administratif de signer, en réponse à la motion M-740, la déclaration «L'eau, bien public» de l'Association suisse pour le contrat mondial de l'eau (ACME-Suisse). La signature est prévue dans le courant de 2008.

Dans le domaine de la gestion des eaux de pluie, la Ville de Genève est active depuis plusieurs années, tant sur le volet de l'évacuation que sur le volet de la récupération.

---

<sup>1</sup> Selon les données figurant dans l'*Atlas environnement du Monde diplomatique* (2007), près de 1,1 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable.

Sous l'angle de l'évacuation, l'objectif que s'est donné la Ville est d'infiltrer les eaux de pluie à la source, partout où cela est techniquement possible. Une carte générale du territoire de la Ville a été réalisée<sup>2</sup>, afin d'identifier, notamment, les zones potentielles d'infiltration sur le territoire de la commune. Cette cartographie montre clairement que les perspectives sont plutôt limitées, pour des raisons géologiques et de gestion des risques<sup>3</sup>.

Pour ce qui est de la récupération des eaux de pluie, plusieurs installations sont actuellement en fonction, dans différents lieux de la ville:

- à la Voirie (Vernets): l'eau récupérée sert à nettoyer les camions;
- dans un immeuble locatif des Grottes: l'eau récupérée est utilisée pour alimenter les chasses d'eau;
- à l'école des Ouches: l'eau est utilisée pour arroser le parc et, à terme, pour alimenter les chasses d'eau;
- à la salle de gym du chemin de l'Ecu: l'eau récupérée sert à arroser les terrains de football;
- à l'école des Genets: l'eau sert à alimenter les chasses d'eau;
- aux Conservatoire et Jardin botaniques, où l'eau de pluie est récupérée depuis le toit de la maison des jardiniers et depuis la salle d'exposition, elle est utilisée pour l'arrosage des serres.

Ces installations démontrent qu'il est possible d'utiliser l'eau de pluie pour des usages multiples, en lien avec des prestations communales ou pour des usages domestiques. Elles ont donc valeur d'exemple et les enseignements tirés de ces expériences peuvent être valorisés et partagés avec d'autres communes suisses ou à un niveau international.

Le Conseil administratif reconnaît l'intérêt majeur, dans un contexte mondial de crise de l'eau, de considérer l'eau de pluie comme une ressource exploitable, dont il faut tenir compte.

A ce titre, le travail de l'Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie (International Rainwater Harvesting Alliance – IRHA) est pleinement reconnu par la Ville de Genève.

Par deux fois, il a été donné à l'IRHA l'occasion de présenter ses activités: lors de la plate-forme sur le développement urbain S-DEV, en 2005, et lors de la Fête du développement durable, en 2007.

Par ailleurs, le Conseil administratif vient de décider (mars 2008) qu'il accorderait, dans le cadre de sa Délégation à la coopération, une subvention de

---

<sup>2</sup> Rapport sur l'état de l'infiltration dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (fin 2006).

<sup>3</sup> L'infiltration des eaux de pluie peut présenter des risques de contamination des nappes phréatiques.

35 000 francs destinée à améliorer les conditions d'hygiène de vie dans dix écoles dans l'ouest de l'Himalaya. Ce projet est mené localement par l'organisation Grassroots dans le cadre du programme Ecoles bleues de l'IRHA, qui dirige le projet. Les activités prévues dans le projet sont notamment la construction d'un système de collecte d'eau de pluie de 30 m<sup>3</sup> dans chaque école, ainsi que l'entretien et le maintien de ces installations.

En conclusion, le Conseil administratif considère l'eau de pluie comme une ressource qu'il convient de gérer au mieux au niveau local. A ce titre, il s'engage à être attentif aux possibilités d'amélioration des projets en cours dans la commune et aux potentiels d'innovations. D'une manière plus générale, le Conseil administratif souhaite continuer à promouvoir auprès de la population et au sein de son administration les enjeux d'une gestion intégrée et rationnelle de l'eau, que ce soit en termes de protection, d'approvisionnement, de consommation et de qualité. Il s'engage donc à soutenir chaque fois qu'il le peut, en tenant compte des moyens à disposition, des actions et des projets qui vont dans le sens d'une meilleure gestion de l'eau, en général, et des eaux de pluie, en particulier.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

La conseillère administrative:  
*Sandrine Salerno*

Le 17 avril 2008.